

Pour l'interdiction des licenciements

Depuis le 1^{er} mai il y a 424 salariés de moins à Renault-Flins qui n'emploie plus que 3300 personnes. Ces départs volontaires ne sont que des licenciements déguisés. Et un plan de 1000 autres départs volontaires va être lancé. Voilà à quoi ont servi les trois milliards d'euros versé par le gouvernement à Renault : à verser des primes pour les départs volontaires, à supprimer encore des emplois, et à garantir les dividendes des actionnaires.

Le pompeusement dénommé « *Plan de soutien à l'industrie automobile* » du Conseil Général des Yvelines est en fait un plan d'accompagnement des suppressions d'emplois. Le projet de circuit de Formule 1 à Flins ne sert qu'à masquer les suppressions d'emplois dans l'industrie automobile. .

Il y a eu 69,7 % d'abstention à Mantes la Jolie aux élections européennes et 80 % au Val Fourré. C'est dire l'étendue du rejet des orientations de l'Union européenne et du gouvernement qui ne font qu'aider les entreprises à supprimer les emplois et à licencier.

En France comme dans tous les pays d'Europe les peuples ont exprimé leur volonté de se libérer de la dictature de la « concurrence *libre et non-fausssée* », de la Banque Centrale Européenne afin de pouvoir conserver leurs emplois, leurs écoles, leurs hôpitaux, et leurs services publics.

Pour une marche unie pour l'interdiction des licenciements

On ne peut rester sans réagir. On ne peut accompagner les licenciements. Depuis des mois, le Parti Ouvrier Indépendant a lancé, avec des travailleurs de toutes tendances, un appel pour une marche unie pour l'interdiction des licenciements. Plus de 60 000 signatures ont été réunies sur cet appel. Des comités se sont créés dans ce but.

Celui de Mantes réunit les militants du POI, du PCF, de nombreux travailleurs et syndicalistes.

Nous nous sommes adressé à tous les partis PS, PCF, NPA, LO, PG pour proposer de nous rencontrer d'organiser dans l'unité une telle action. On ne peut plus attendre.

A Renault-Flins les 424 emplois doivent être maintenus, les personnels remplacés par 424 embauches.

Les 41 suppressions d'emplois à Dunlopillo doivent être annulées.

Les 32 suppressions d'emplois à l'Hôpital de Mantes doivent être annulées.

Les EVS, précaires de l'éducation nationale, menacés d'être licenciés de l'éducation nationale dès la fin du mois de juin doivent être réemployés.

Le Parti Ouvrier Indépendant considère que l'unité doit se réaliser. Nous vous invitons à venir nous rencontrer et débattre avec nous.

**Réunion du POI le jeudi 18 juin 09
à 19 heures à l'Agora
254 Boulevard du Maréchal Juin**

Pour une autre politique, pour défendre les intérêts de la population, pour l'interdiction des licenciements, la section de Mantes la Jolie du PCF et le Comité du POI ont donc décidé de présenter une candidature commune aux élections cantonales partielles du 21 juin. Comment comprendre que la Fédération des Yvelines du PCF ait refusé de soutenir cette candidature et ait même parachuté un autre candidat opposé à cette candidature d'unité ?

Communiqué commun du comité de ville du Parti Communiste Français de Mantes la Jolie et du comité de Mantes du Parti Ouvrier Indépendant

Des élections cantonales partielles ont lieu à Mantes la Jolie les 21 et 28 juin 2009.

Le Parti Communiste Français et le Parti Ouvrier Indépendant considèrent que ces élections sont l'occasion de poursuivre les campagnes engagées en commun pour l'interdiction des licenciements, contre la privatisation des services publics comme celui de l'eau, contre la fermeture d'établissements scolaires entiers comme l'école Paul Bert ou le Collège André Chénier.

Nous voulons porter ensemble la demande d'une autre politique en rupture avec celle menée par le gouvernement et relayée par la majorité UMP du Conseil Général des Yvelines ; le pseudo plan départemental de soutien à l'automobile accompagne les suppressions d'emplois ; il n'y a plus que 3 300 salariés à l'usine de Flins.

Cette politique du gouvernement est l'application directe des orientations de l'Union Européenne qui donne la priorité aux banques contre les emplois dans la suite des Traités de Maastricht et du Traité constitutionnel européen qui a été rejeté par la population en 2005.

Nous nous présentons pour la défense des intérêts des travailleurs et de l'immense majorité de la population. Emploi, pour l'interdiction des licenciements et l'arrêt des suppressions d'emplois
Logement social, arrêt des destructions de logements sans reconstruction de nouveaux logements sociaux au préalable

Education : opposition à toute fermeture de collège à Mantes la Jolie,

Laïcité : non au financement des écoles privées par le département des Yvelines

Pour la défense des communes, pour dire non au projet du « Grand Paris » qui menace l'existence même des 8 départements et des 1 281 communes de la région parisienne.

Le Parti Communiste Français et le Parti Ouvrier Indépendant décident de présenter ensemble à ces élections Marc Jammet (PCF), conseiller municipal et comme suppléante Monique Matthieu (POI) conseillère à l'emploi.

*Comité de ville de Mantes la Jolie du Parti Communiste Français (78)
Comité de Mantes du Parti Ouvrier Indépendant*



Le 21 juin

votez pour la candidature de

Marc Jammet

Conseiller municipal communiste de Mantes la Jolie

Monique Matthieu

**Parti Ouvrier Indépendant,
conseillère à l'emploi**